



Ambassade de Madagascar
en Suisse

Représentation Permanente auprès de l'Office des Nations
Unies et des Institutions Spécialisées à Genève et à Vienne

N° 151-21/RP/GNV/DH/ISSA-MOHAMED

NOTE VERBALE

La Mission Permanente de la République de Madagascar auprès de l'Office des Nations Unies et des Institutions Spécialisées à Genève et à Vienne présente ses compliments au Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme-Service des procédures spéciales à Genève et, se référant à Sa note verbale portant la référence UA MDG 1/2021 en date du 09 mars 2021 relative à un appel urgent conjoint des procédures spéciales concernant le cas de Monsieur Inssa Mohamed alias Bobocha, a l'honneur de solliciter urgemment une copie de la communication ayant pour référence AL MDG3 /2020 en date du 14 octobre 2020.

La Mission Permanente de la République de Madagascar auprès de l'Office des Nations Unies et des Institutions Spécialisées à Genève et à Vienne remercie le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme – Service des procédures spéciales à Genève et saisit cette occasion pour Lui renouveler les assurances de sa haute considération.



Genève, le 12 avril 2021

Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme
Service des Procédures Spéciales
Palais de Nations
1211 Genève 10,
e-mail : registry@ohchr.org